



Discours de Ségolène NEUVILLE
Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

Mardi 21 mars 2017

Journée Mondiale du Travail social à l'IRTS Paris Ile-de-France

Seul le prononcé fait foi

Bonjour à tous,

Madame la députée Brigitte BOURGUIGNON,

Monsieur le Président,

Cher François SOULAGE,

Mesdames et Messieurs,

Je m'exprime vraisemblablement pour la dernière fois devant vous en tant que Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, pour tenter de tracer le bilan de cette première étape de cette aventure collective qu'a représenté le plan d'action en faveur du travail social et du développement social.

Aventure collective tout d'abord parce que ce plan qui a été adopté en octobre 2015 n'est pas né sur un coin de bureau du ministère des affaires sociales ou dans un groupe de travail réuni à la hâte. Il s'est construit progressivement, dans la continuité d'une grande démarche de concertation avec tous les acteurs de terrain, les professionnels de l'action sociale et les étudiants qui comme vous formeront le socle de l'action sociale de demain, les organismes de

formation, les collectivités territoriales, les associations, les personnes accompagnées elles-mêmes, c'est-à-dire au final tous ceux qui sont concernés par l'avenir du travail social. Alors évidemment, et c'est tout à fait normal, sur des sujets aussi importants, le débat a été parfois nourri et des points de vue divergents ont été exprimés : ce plan a alors fait des choix, mais je crois que la grande majorité des mesures structurelles qu'il porte pour redynamiser notre action sociale, sont nés autour d'un large consensus.

Ce plan porte quatre ambitions principales ; le premier est celui du renforcement de la participation des personnes. La participation, vous en avez parlé cher François Soulage, et je veux rappeler toute l'importance que ce chantier représente pour moi. Pendant longtemps, les politiques de solidarité se sont imposées à ceux auxquels elles étaient sensées apporter des solutions. Pendant longtemps, le suivi des questions de pauvreté s'est fait sans y associer les personnes elles-mêmes. Pourtant, l'expérience des difficultés nourrit un savoir propre, qui ne s'apprend ni dans les livres ni sur les bancs d'une université ou même d'un institut de formation. Qui mieux qu'une personne sans domicile peut parler de la vie dans la rue, de ses difficultés au quotidien ? Cette participation est essentielle de mon point de vue car elle est aussi un levier d'émancipation et d'insertion des personnes dans la société, ce que l'on appelle aujourd'hui le « pouvoir d'agir ». Il faut aujourd'hui inverser le cercle vicieux qui s'est mis en place sur la base de discours stigmatisants pour les personnes, ces discours qui en font les principaux responsables de leurs situations, et qui donc minent la confiance qu'ils doivent avoir pourtant pour avancer dans leurs parcours personnels dans la société. La participation est je pense un formidable vecteur d'insertion car elle permet justement d'inverser ce cercle en reconnaissant la légitimité des personnes à intervenir dans la conception, le suivi et l'évaluation des dispositifs qui leur sont destinés. Le plan d'action en faveur du travail social a donc fait de la participation une vraie priorité politique, en l'accompagnant et en l'organisant pour qu'elle ne soit pas une simple mesure d'affichage. Car la participation ne doit pas être utilisée pour se donner bonne conscience, elle doit véritablement apporter à la connaissance des besoins, à la définition de solutions innovantes. Il existe des initiatives qui se rapprochent aujourd'hui de cette dynamique de participation comme les conseils citoyens qu'Hélène Geoffroy a mis en place et, même si la logique y est un peu différente puisque ces conseils s'adressent aux personnes qui habitent sur le territoire, il me semble que cela contribue à la même logique de renforcement de la participation.

Le deuxième axe de ce plan, c'est l'accent mis sur le développement social: le développement social, c'est d'abord la conviction que les problèmes de pauvreté et d'exclusion nécessitent

une réponse qui implique tous les acteurs locaux, pas uniquement les acteurs sociaux mais également toutes les forces du territoire, ceux qui s'occupent de sport, de culture les acteurs publics et les acteurs privés. Le développement social vise à développer la citoyenneté active et la revitalisation des solidarités naturelles à travers des initiatives sociales, culturelles, sportives, éducatives qui doivent permettre de lutter contre toutes les formes d'exclusion. Il reste à l'évidence beaucoup à faire car le développement social ne se décrète pas, il ne s'impose pas, et il doit être porté au niveau local. Mais je crois que cette ambition de considérer la solidarité comme un travail de proximité, associant le plus grand nombre, est la voie la plus efficace pour répondre aux besoins des personnes qui se sentent aujourd'hui exclues de notre société. L'une des mesures que j'ai portée, la création du fonds d'appui aux politiques d'insertion, permettra d'appuyer les départements dans leurs démarches de développement social car ce fonds s'appuiera sur une définition très large de ce que sont les politiques d'insertion, pas uniquement l'insertion professionnelle et les bénéficiaires du RSA.

Le troisième axe qui structure le plan d'action, c'est la reconnaissance du travail social et la modernisation de l'appareil de formation. Les métiers du travail social n'ont pas souvent été valorisés, alors même qu'ils représentent le ciment de notre cohésion sociale. C'est d'ailleurs la première fois qu'un gouvernement place le travail social dans ses priorités politiques. Cette reconnaissance, elle se matérialisera notamment par une revalorisation statutaire. Les négociations sont aujourd'hui terminées et j'ai ainsi le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que tous les travailleurs sociaux qui sont aujourd'hui en catégorie B passeront en catégorie A à compter du 1^{er} février 2018.

La modernisation des formations ensuite représente un chantier important de ce plan d'action comme François SOULAGE l'a rappelé. Cette réforme, nous l'avons souhaitée car les besoins des personnes évoluent, parce que les métiers évoluent aussi, et que les formations de demain doivent favoriser l'émergence d'une culture commune entre les travailleurs sociaux. La construction de cette culture commune, évidemment, doit se faire dans le respect des identités professionnelles et des expertises propres à chaque métier, mais elle est nécessaire à la fois pour permettre d'améliorer le travail en réseau autour des personnes et de favoriser aussi à l'avenir la mobilité professionnelle de chacun d'entre vous. La commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale, présidée par votre directeur Manuel PELISSIE, m'a proposé en septembre une démarche de réingénierie de ces diplômes, que j'ai validée, et qui a donc débuté en fin d'année dernière. Cette réforme aboutira pour les assistants de service social, les éducateurs spécialisés, les éducateurs techniques spécialisés,

les éducateurs de jeunes enfants, et les conseillers en économie sociale et familiale à la mise en place de nouveaux diplômés dès la rentrée de 2018. J'ai d'ailleurs aujourd'hui le plaisir également de vous annoncer que j'ai pris par arrêté une demande d'inscription de ces diplômés réingéniérés au niveau 2 du répertoire national des certifications professionnelles.

Dernier axe de ce plan, la rénovation de la gouvernance du travail social. Je ne m'étendrai pas dessus car la nouvelle Présidente du HCTS vous a déjà présenté cette nouvelle instance qui sera demain je l'espère un vrai support pour votre travail au quotidien. Je veux dire aux membres de cette instance ma reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont fourni depuis l'installation en juillet dernier, pour les efforts qu'ils font tous au quotidien pour confronter leurs expertises parfois différentes mais souvent complémentaires pour aboutir à une vision partagée de ce que doit être le travail social de demain. A ce titre, je note avec beaucoup d'admiration que la nouvelle définition du travail social, élaborée dans le cadre du groupe de travail conduit par Mr PELISSIE, a été adoptée dans une belle unanimité. Je m'engage dès aujourd'hui à inscrire cette nouvelle définition dans le code de l'action sociale et des familles avant mon départ du Ministère.

J'ai commencé en vous parlant d'aventure collective, je voudrais en terminer en insistant à nouveau sur ce terme. Le travail social est par nature un sujet collectif : parce qu'il nous concerne tous et que nous aurons peut-être tous un jour ou l'autre besoin d'un travailleur social, également parce que ce travail nourrit la solidarité au quotidien qui font qu'en France, notre devise de « liberté », d' « égalité », et de « fraternité » a encore un sens. C'est le travail social qui fait de la France une nation solidaire, c'est une partie de notre identité. Les mesures portées par le plan d'action en faveur du travail social et du développement social sont nécessaires car l'empilement des dispositifs ne peut plus suffire aujourd'hui à tenir lieu de stratégie pour les politiques sociales : il est essentiel de redonner du sens et de la perspective au travail social, et de redéfinir sa place dans notre projet de société, en remettant le citoyen au cœur de l'action publique et en simplifiant les dispositifs. L'objectif de long terme est notamment le fait qu'il puisse y avoir un dossier social unique qui, s'il est évidemment déployé dans le respect de la confidentialité des informations personnelles, faciliterait énormément la vie des personnes et permettrait aux travailleurs sociaux d'être déchargés d'un certain nombre de tâches administratives pour pouvoir se concentrer sur ce que doit être leur cœur de métier : l'accompagnement des personnes. Toutes les simplifications qui ont eu lieu sur les minima sociaux, et qui j'espère se poursuivront, vont servir pour remettre

l'accompagnement au cœur du métier des travailleurs sociaux. Je vous remercie, je remercie évidemment Brigitte BOURGUIGNON, François SOULAGE et Manuel PELISSIE pour nous avoir conseillé et accompagné tout au long de cette aventure, qui se poursuivra je n'en doute pas dans les années à venir, je souhaite évidemment à chacun d'entre vous une vie professionnelle riche et épanouissante et je tiens à vous dire que je serai en tant que militante toujours à vos côtés dans le combat contre toute forme d'exclusion et pour plus de fraternité et de sororité. Merci à tous.